

## Rapport du Président VRV

L'année 2022 a été caractérisée par le retour à un programme habituel. A l'exception de Saignelégier, dont les courses de trot ont dû être annulées en raison d'un sol rendu trop dur en raison des fortes chaleurs estivales, l'ensemble des hippodromes de Suisse a pu réaliser le programme qui était prévu. Au total, ce sont donc 58 journées de courses qui se sont disputées, dont 3 sur la neige, 14 sur les hippodromes alémaniques et 41 à Avenches.

Les 312 courses du circuit suisse (127 de galop et 185 de trot) ont pu se disputer dans de bonnes conditions malgré les chaleurs estivales. Le montant total des allocations distribuées s'est élevé à CHF 3'250'000.- dont CHF 1'499'000.- pour les courses de galop et CHF 1'751'000.- pour celles de trot.

Au niveau du pari mutuel, le chiffre d'affaire PMH réalisé sur tous les hippodromes du pays, s'est élevé à CHF 1'097'353.-. Quant aux 168 courses Premium qui se sont déroulées à Avenches, elles ont généré un total des enjeux de l'ordre de 42,2 millions d'euros. Les 8 courses Premium disputées en Suisse alémanique (4 à Zürich et 4 à Frauenfeld) ont réalisé, ensemble, un chiffre d'affaires de 1.9 million d'euros. Il s'agit d'un bilan chiffré en progression par rapport aux années de pandémie. L'ensemble du personnel des hippodromes, des fonctionnaires de Galop Suisse et de Suisse Trot a effectué un excellent travail pour assurer le bon déroulement de l'ensemble de ces épreuves. Au nom de tous les actifs, nous leur transmettons notre reconnaissance et nos remerciements.

Au-delà de ce bilan chiffré qui peut sembler satisfaisant, il convient d'analyser les tendances qui se dégagent dans le monde des courses actuellement. Le nombre des propriétaires faisant courir des chevaux en Suisse, trotteurs ou galopeurs, est en recul depuis plusieurs années, en particulier lors des années de pandémie, et peine à se stabiliser. Ainsi, on observe que, de plus en plus de courses comptent moins de 8 partants. Cette tendance me semble être un élément négatif pour l'évolution à moyen terme de notre sport. En effet, pour les hippodromes suisse alémaniques, l'attractivité des courses reste, certes, élevée et l'organisation des journées traditionnelles attirent toujours un certain public. Mais force est de constater que ce public n'est pas en augmentation et que la moyenne des enjeux PMH tend à stagner voire diminuer. Cette situation rend la recherche de sponsors plus difficile et contribue à fragiliser la situation financière de nos hippodromes confrontés à une augmentation sensible de leurs coûts d'exploitation.

D'un autre côté, en Suisse romande, le modèle économique repose sur les paris. Que ce soit au travers des accords inscrits dans la loi qui permettent à l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) de bénéficier de retombées sur les enjeux PMU de la Loterie Romande, pour le financement du développement et l'organisation de « courses attractives » en Suisse romande. De la même manière, les courses Premium avec une moyenne des partants se situant en dessous de 10 ont tendance à réduire les possibilités de recette pour l'IENA et pour l'ensemble des courses en Suisse. Ces sources de financement pour la Romandie sont extrêmement importantes pour l'ensemble du turf helvète. Tout donc doit être mis en œuvre pour stabiliser la situation au niveau actuel.

Il est important, par conséquent, pour tous les hippodromes de Suisse, pour des raisons différentes, d'encourager, la prise de mesures attractives pour faciliter la participation des chevaux dans nos courses, et de tout mettre en œuvre pour attirer de nouveaux propriétaires et développer le nombre de chevaux courant en Suisse.

La situation particulière de l'obstacle est d'autant plus préoccupante que les hippodromes de Maienfeld et d'Aarau, notamment, sont dépendants de leur programme d'obstacles qui, dans leurs journées de courses, constitue une attractivité importante.

Il est important que les Fédérations actives prennent les mesures nécessaires pour stimuler le développement de leurs propriétaires, entraîneurs, jockeys et drivers. Tous les hippodromes sont prêts et disposés à soutenir les actions et les initiatives qui seraient prises par ces Fédérations dans leur programme de développement des membres actifs.

Ce rapport ne serait pas complet si le soussigné n'évoquait pas la menace qui pèse sur les organisateurs de la part des organisations, dont le but est de lutter contre l'utilisation des chevaux, notamment en courses. Les risques liés à la pratique des courses, en particulier des courses d'obstacles, sont souvent mis en évidence, de la même manière que l'utilisation d'instruments auxiliaires pour les trotteurs ou les mors pour l'ensemble des chevaux.

Enfin, l'utilisation de la cravache est fortement critiquée, ce qui nous oblige à la réflexion pour prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de l'image de notre sport. Cette tendance, qui constitue une véritable menace sur l'exploitation de nos hippodromes et pour nos actifs, est constatée dans nos pays voisins à des degrés différents. Des mesures y sont prises, notamment au niveau des sanctions, voire même l'interdiction de l'utilisation de la cravache.

En conséquence, le développement du nombre de propriétaires des chevaux entraînés en Suisse et les mesures visant à l'amélioration du bien-être animal dans les courses, sont deux de nos priorités auxquelles nous devons consacrer toute notre attention et tous nos efforts.

Sur un plan financier, le « *compte d'exploitation 2022* » donne en évidence un bénéfice net de CHF 5'070.98 ce qui, reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2023, permet à notre Fédération de disposer d'une fortune de CHF 22'012.13.

Quant au bilan, nous constatons que notre association n'a pas d'actifs immobilisés et que la fortune est placée auprès de la Banque Cantonale de Fribourg.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des hippodromes pour leur immense travail et leur total dévouement. Mes remerciements vont également d'une part aux dirigeants et aux responsables de nos hippodromes et, de l'autre, aux membres des comités des différentes fédérations sans lesquels l'ensemble de nos actifs ne pourraient vivre leur passion.

A toutes et à tous, je souhaite santé et succès pour l'année 2023.

Avenches, le 23 janvier 2023

Votre président

Jean-Pierre Kratzer